

01/01/2022 - 31/12/2022

Rapport de gestion du 5^{ème} exercice de la coopérative



JUIN 2023

TABLE DES MATIERES

L.	intr	oauci	tion	
2.			de la société au cours de l'exercice écoulé	
	2.1.		spection	
	2.1.		Recherche de projets photovoltaïques en revente totale	
	2.1.	2.	L'autoconsommation	
	2.1.	3.	Gros projets : premières tentatives infructueuses de réponses à des appels d'offre	4
	2.1.	4.	Nos contacts avec Toulouse Métropole	5
	2.2.	Nou	velles Installations	5
	2.2.	1.	Le groupe scolaire de la Font, à Pinsaguel	5
	2.2.	2.	Le Bâtiment du SDIS (les pompiers)	6
	2.3.	Pro	duction en 2022	7
	2.4.	Exp	oitation et maintenance	g
	2.5.	Auti	res projets – centrale solaire de l'Oncopôle	11
	2.6.	Acti	vité de la société en termes de recherche et développement	12
	2.7.	Ges	tion et financement de la coopérative	13
	2.7.	1.	Financement des projets	13
	2.7.	2.	Nouveaux modèles économiques et plan d'affaire	13
	2.7.	3.	Evolution du capital et du sociétariat	14
	2.8.	Gou	vernance partagée et organisation interne	17
	2.8.	1.	Les bénévoles : les différents groupes de travail	17
	2.8.	2.	Vie coopérative et réflexions de fond	18
	2.9.	Acti	vités de communication, de sensibilisation et de réseautage	21
	2.9.	1.	Communication et animation	21
	2.9.	2.	Sensibilisation et prestations	22
	2.9.	3.	Participation au réseau de l'énergie citoyenne	24
	2.10.		onventions réglementées	
3.	Situ	ation	financière	26
	3.1.		n et compte de résultat	
	3.2.		lution des produits, charges et indicateurs	
	3.3.		oosition d'affectation du résultat	
	3.4.		dendes distribués au cours des 3 derniers exercices	
	3.5.	-	enses et charges non fiscalement déductibles	
4.	Evé	neme	ents importants survenus après la clôture de l'exercice	33
5.	Pers	spect	ives	33

1. Introduction

L'année 2022 continue d'apporter des nouveaux projets pour la coopérative, avec deux installations sur une école à Pinsaguel et sur un bâtiment du SDIS à Toulouse. La recherche de nouveaux projets a été marquée par les premières tentatives d'aller sur de plus gros projets, et la montée en puissance de l'autoconsommation.

Les actions de sensibilisation (via l'association Citoy'enR) se sont également largement concrétisées cette année, avec les premiers ateliers en classe dans les écoles de la Métropole du programme « Destination Famille Bas Carbone ».

En 2022, la dynamique d'entrée de nouveaux sociétaires reste dans la continuité de 2020 et 2021, avec une croissance faible, malgré le retour de nombreux évènements en présentiel. Nous espérons relancer cela avec une campagne de souscription dédiée aux futures installations de Colomiers en 2023.

Les forces bénévoles sont toujours présentes avec de nouveaux arrivants dans les groupes technique et prospection, mais n'a malgré tout pas retrouvé sa dynamique pré-Covid.

Nous continuons à explorer de nombreuses pistes de nouveaux projets, et nous savons déjà que 2024 devrait voir se concrétiser 2 nouveaux projets de 100 kWc à Colomiers!

2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

2.1. Prospection

2.1.1. Recherche de projets photovoltaïques en revente totale

Comme évoqué l'année dernière, les projets en toiture avec revente totale vont devenir rares.

En 2022, nous avons pu néanmoins aboutir sur 2 projets à Colomiers : 100 kWc sur le groupe scolaire Savary et 100 kWc sur le Centre de Loisirs Cabirol. Les Conventions d'occupation ont été acceptées en juin 2022 par le Conseil municipal. Compte tenu des délais qui se sont rallongés, notamment chez Enedis et pour les installateurs, les installations devraient se faire début 2024 avec une mise en service au 2^e trimestre 2024 (contre une prévision initiale en 2023). Ces 2 projets vont nécessiter un investissement conséquent (250 k€ environ) et nous allons donc lancer une grande action de communication cet automne pour rechercher de nouveaux sociétaires.

Nous avons 2 autres projets sérieux en toiture avec Toulouse Métropole, mais qui ont du mal à avancer...

2.1.2. L'autoconsommation

La tendance lourde du secteur est à l'autoconsommation, surtout dans le secteur tertiaire avec un prix d'électricité très fluctuant du fait du contexte général (inflation, guerre en Ukraine, ...). Le réseau national Energie Partagée a partagé cette année de nombreuses études et ressources (technique, juridique, économique) à la fois sur l'autoconsommation individuelle (au niveau d'un même compteur Enedis) et collective (entre plusieurs bâtiments dans un rayon de 2km). En attendant de travailler sur nos premiers projets concrets, nous avons commencé des actions de réflexion en interne :

- Echange en octobre avec Valérian Cantegrill, impliqué dans les projets citoyens et travaillant au BE ENCIS, qui a accompagné des projets en autoconsommation;
- Mise en place d'un premier business plan interne dédié aux projets en autoconsommation en fin d'année.

Cela nous amène à réfléchir sur notre cible traditionnelle, à savoir les collectivités locales de la métropole. Pour l'instant leur prix d'achat de l'électricité reste tout à fait raisonnable et font que les projets en autoconsommation sont peu rentables.

Nous continuons à progresser sur cette approche avec le bon espoir de lancer des projets cette année, nous avons notamment de très bon contact avec un EHPAD.

Focus: autoconsommation individuelle et collective

Les projets d'énergie renouvelable en autoconsommation connaissent un essor important ces dernières années en France. Par opposition à nos premiers projets photovoltaïques qui revendent complètement l'électricité sur le réseau, le principe général consiste du point de vue financier à consommer directement « sur place » l'énergie produite, et donc à déduire cette somme des factures. Deux modalités principales existent au niveau légal :

L'autoconsommation individuelle comporte un producteur et un consommateur derrière un même compteur Enedis (et donc généralement sur un même bâtiment). C'est le modèle d'autoconsommation le plus courant, utilisé chez les particuliers. Il est possible que l'installation de production puisse être détenue et financée par un tiers différent du consommateur : c'est l'autoconsommation individuelle avec tiers investisseur (ou ACI). Citoy'enR peut porter des projets sur ce modèle, dont les détails sont expliqués sur ce lien : https://centralesvillageoises.fr/lautoconsommation-individuelle

L'autoconsommation collective (ACC) comporte un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs, dans un périmètre géographique défini (le plus souvent 2km). Le principe est de contractualiser directement entre les producteurs et les consommateurs, afin que l'énergie produite puisse correspondre aux factures d'électricité des consommateurs. Une personne morale organisatrice (PMO) régule les échanges entre les acteurs, l'attribution des flux d'énergie et la facturation. Citoy'enR peut également porter des projets sur ce modèle, soit en producteur, soit en PMO, soit les deux. Le modèle est détaillé sur ce lien : https://centralesvillageoises.fr/lautoconsommation-collective

2.1.3. Gros projets : premières tentatives infructueuses de réponses à des appels d'offre

Nous avons eu deux premières possibilités cette année de nous frotter à des appels d'offre pour des projets de plus grande taille et hors-toitures :

AMI sur des ombrières de parking (Eaunes)

Nous avons répondu en mai 2022 à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI pour les initiés!) pour des ombrières de parking sur la commune d'Eaunes (600 kWc), en nous associant avec le développeur Mécojit, qui propose une solution d'ombrières lestées. Malheureusement, lors des discussions amont avec la commune, nous n'avions pas pu obtenir d'avoir des critères de financement citoyen dans la rédaction de cet AMI. Il s'agissait d'un projet important (investissement cumulé estimé à 900 000 €!) et un premier test de mise en concurrence pour nous. Après un passage à l'oral en juin 2022, nous avons finalement terminé deuxième : pas de réussite donc, mais une première expérience encourageante!



Schéma d'implantation de notre réponse à l'AMI – ombrière autoportée de Mecojit

AMI sur un parc au sol (Muret)

La communauté d'agglomération du Muretain a publié un AMI pour un parc au sol de taille importante (entre 3 et 4.5MWc sur 3 Ha) sur une ancienne décharge à Muret en septembre 2022. Cet AMI proposait des critères environnementaux et citoyens relativement importants; nous avons donc décidé, après travail du conseil d'administration notamment, d'y répondre en partenariat avec Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP) et Soleil du Midi (développeur local qui a lancé les parcs au sol d'EMIP).



Dans le cadre de cette réponse, nous souhaitions que Citoy'enR puisse notamment participer au financement/gouvernance de façon notable (20 à 35%) ainsi qu'au niveau des actions d'animation / sensibilisation / mobilisation du territoire, EMIP et Soleil du Midi étant pilotes de la partie technique. Nous étions collectivement contents de notre collaboration et de notre réponse à 3 acteurs à cet AMI, mais pour des raisons toujours inexpliquées et peu claires à ce jour, nous n'avons pas été retenus, et même pas conviés à l'oral... Une grosse déception pour tous, mais nous espérons que ce premier travail en commun en appelle d'autres!

Schéma d'implantation de notre réponse à l'AMI

2.1.4. Nos contacts avec Toulouse Métropole

Nous nous voyons régulièrement avec l'équipe en charge du développement des énergies renouvelables avec une volonté commune de faire des projets.

En ce moment, nous explorons avec eux une douzaine de projets photovoltaïques de nature très divers, mais que c'est lent!

2.2. Nouvelles Installations

2 nouvelles installations ont été mises en service en 2022 :

2.2.1. <u>Le groupe scolaire de la Font, à Pinsaguel.</u>



Une nouvelle école dans notre panier!

L'installation de 33 kWc (environ 200 m²) a été réalisée par Cénéo pendant la chaleur estivale!

Les 96 panneaux de 375 Wc ont été fabriqués par Voltec, fabricant alsacien, toujours avec les optimiseurs Solaredge dont nous sommes très satisfaits!

Le chantier s'est parfaitement déroulé, si ce n'est la défection de notre Bureau de Contrôle Dekra en cours de route. Heureusement Alpes Contrôle nous a bien rattrapé le coup!

La mise en service date du 04 janvier 2023.



2.2.2. Le Bâtiment du SDIS (les pompiers)



Enfin, nous avons pu finir l'installation de ce projet! Nous avons été tributaire des aléas d'un chantier de bâtiment neuf et de toute la splendeur de la complexité administrative française! Alain, notre bénévole en chef sur ce chantier, en a été quitte pour quelques cheveux blancs supplémentaires!

Ce chantier est une 1ère pour nous avec la pose sur toit plat en toit-terrasse.

C'est un 30 kWc avec des modules Longhi de 375 Wc.

Le projet est faiblement rentable du fait des surcoûts que nous avons eu pour l'installation en toit-terrasse, nous avons donc dû opter pour les modules chinois (mais de très bonne qualité néanmoins!) ...

Le raccordement ne s'est réalisé que cet hiver et la mise en service est en cours!

2.3. Production en 2022

Nous avons 12 installations en service (+ la centrale de l'Oncopôle) :



Gymnase Georges Beyney -36 kWc (l'Union)



Groupe scolaire Borde d'Olivier - 9 kWc (l'Union)



Ecole Le Petit Chêne - 9 kWc (Tournefeuille)



Crèche Bernadette Didier -9kWc (Muret)



Groupe scolaire Le Petit Train - 36 kWc (Tournefeuille)



Crèche les Petits Lutins - 29 kWc (Fonsorbes)



Groupe scolaire Tibaous - 36 kWc (Toulouse)



Centre de Loisirs Barricou - 9 kWc (Blagnac)



Habitat Participatif Mascoop - 36 kWc (Beaumont-Sur-Lèze)



Tennis des Pont Jumeaux -100 kWc (Toulouse)



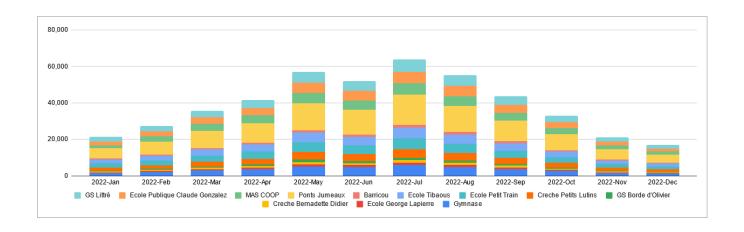
Groupe scolaire Littré - 36 kWc (Toulouse)



Ecole élémentaire de Flourens - 36 kWc (Flourens)

En 2022, Citoy'enR a produit plus de 458 MWh (soit 458 000 kWh).

Cela correspond à la consommation de 320 personnes (hors chauffage et eau chaude).



Production 2022 en kWh, données issues des onduleurs

La production augmente d'année en année grâce aux nouvelles installations mises en service :

Année	Production (MWh)
2018	18
2019	157
2020	205
2021	390
2022	458

La hausse de production de cette année s'explique notamment par les mises en service des installations de Flourens et Littré à Toulouse.

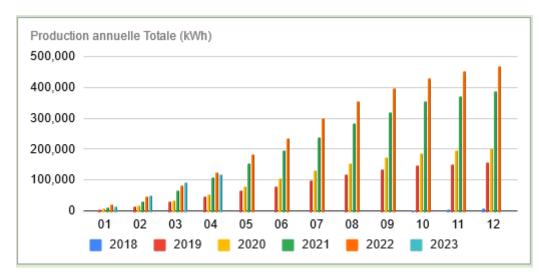
Tableau récapitulatif de la production facturée par année civile :

N°	Batiment	Nom	Ville	Puiss ance (KWc)	Date mise en service	2018-2019	2019-2020	Evolu tion	2020-2021	Evolu tion	2021-2022	Evolu tion
Total			Totaux	381								
1	Ecole	Borde d'Olivier	L'Union	9	28/08/2018	10364	10646	2,7	9251	-13,1	9270	0,2
2	Gymnase	Georges Beyney	L'Union	36	28/08/2018	43350	42273	-2,5	38115	-9,8	38918	2,1
3	Ecole	Petit Train	Tournefeuille	36	05/12/2018	46987	47155	0,4	42771	-9,3	43235	1,1
4	Ecole	Petit Chêne	Tournefeuille	9	17/10/2018	10237	9844	-3,8	9305	-5,5	9242	-0,7
5	Crèche	B. Didier	Muret	9	18/10/2018	11486	10618	-7,6	10078	-5,1	10191	1,1
6	Crèche	Petits Lutins	Fonsorbes	29	04/12/2018	34563	37578	8,7	34680	-7,7	34932	0,7
7	Ecole	Tibaous	Toulouse	36	13/01/2020				45623		44676	-2,1
8	Centre	Barricou	Blagnac	9	29/05/2020				11708		10805	-7,7
9	Tennis	Ponts Jumeaux	Toulouse	100	11/12/2020				125387		116491	-7,1
10	Habitat	Mascoop	Beaumont	36	23/02/2021						38763	
11	Ecole	Gonzales	Flourens	36	21/09/2021						45238	
12	Ecole	Littré	Toulouse	36	23/09/2021						48813	
						156987	158114	-0,35	326918	-8,42	450574	-1,37

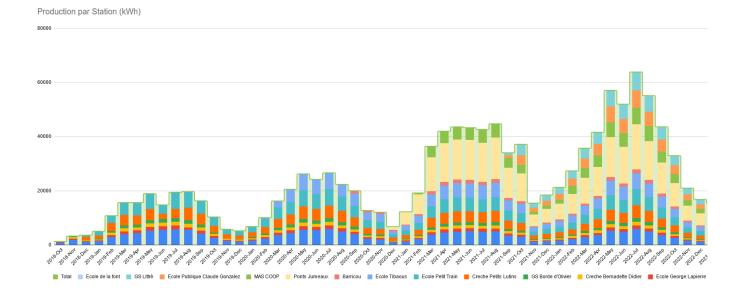
L'énergie produite par nos installations a été vendue à EDF OA sauf pour 3 installations dont l'énergie a été vendue à Enercoop :

- GS Le Petit Train à Tournefeuille (36 kWc)
- Le Gymnase Beyney à L'Union (36 kWc)
- Ponts Jumeaux à Toulouse (100kWc)

L'évolution de la production au fil des ans est représentée sur les 2 graphes ci-dessous :



Evolution de la production en kWh, données issues des onduleurs



Evolution de la production depuis 2018 en kWh, données issues des onduleurs

2.4. Exploitation et maintenance

Faits marquants:

- Installations fiables dans l'ensemble : peu de panne une fois les premiers mois passés ;
- Contrat de maintenance avec Cénéo en cours (période 2021-2024).

Problèmes rencontrés sur les installations :

	Problème rencontré	Détails / origine	Résolution
Mascoop Beaumont	28/10/21 au 24/01/22 : Perte partielle de production	nord ouest (numéros 1 et 2) ont produit beaucoup moins que les autres panneaux. La	temps à intervenir et a
	24/01/22 au 01/02/22 : Perte partielle de production	Les panneaux sont régulièrement mis HS par des problèmes de surtension sur le réseau.	Appel de Enphase par Citoy'enR le 28/01. L'opérateur augmente la plage de fonctionnement des panneaux en tension et depuis le 01/02 plus de problème.
Barricou Blagnac	19/10/2022 : Pas de conséquence sur la production		02/12/23 pour :
Ecole élémentaire Flourens	10/02/22 : perte partielle de production	Estimation de la perte de production liée aux antennes depuis la mise en service : 286kWh soit 32€	
Crèche Petits Lutins Fonsorbes	15/02 17h44 au 20/02 15h00 : perte de production	Le coffret enedis était ouvert et le disjoncteur également. Certainement une dégradation volontaire. Perte estimée : 300kWh.	Intervention Citoy'enR
Gymnase Berney L'Union	RAS		
Bordes Olivier L'Union	05/05/22 : maintenance par Cénéo	Lors du test de l'arrêt d'urgence, celui-ci n'a pas coupé la production photovoltaïque. Il y avait une	L'arret d'urgence est

		erreur de câblage dans le coffret et nous l'avons corrigé.	
Crèche Didier Muret	RAS		
Littré Toulouse	RAS		
Ponts Jumeaux Toulouse	RAS		
Tibaous Toulouse	RAS		
Petit Chêne Tournefeuille	RAS		
Petit Train Tournefeuille	RAS		

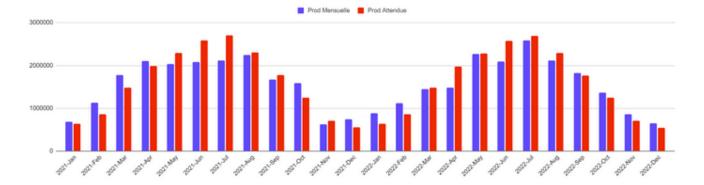
2.5. Autres projets – centrale solaire de l'Oncopôle



Crédits Photo : Toulouse Métropole ()

Pour rappel, Citoy'enR est actionnaire de la société d'exploitation de la centrale solaire de l'Oncopôle, d'une puissance de 13 MWc sur 15 Ha, à hauteur de 2% (soit 40 768 €) et aux côtés des acteurs suivants : le développeur Urbasolar (47%), la Régie Municipale d'Electricité de Toulouse (29%), la SAS AREC Production (20%) et Toulouse Métropole (2%). La coopérative est associée aux décisions courantes de la société à la hauteur de sa participation financière, et dispose d'une voix consultative sur les décisions plus importantes. Citoy'enR dispose d'un droit de préemption sur les actions d'un actionnaire sortant, mais aussi d'un avis sur un actionnaire entrant.

La centrale de l'Oncopôle est entrée dans sa phase d'exploitation depuis sa mise en service en octobre 2020. Nous commençons ainsi à recevoir des bilans de production, qui sont résumés ci-dessous :



Nous constatons ainsi une production plutôt en-dessous des attentes, et ce indépendamment de l'ensoleillement. Au niveau financier, les résultats des deux derniers exercices (2021/2022) sont résumés ci-dessous :

	2021	2022
Produits d'exploitation	1 065 297,21	1 053 298,70
Charges externes	180 360,16	190 490,21
Impôts et taxes	104 597,00	107 398,00
Amortissements	674 172,52	674 172,52
Résultat d'exploitation	106 166,61	81 236,75
Résultat financier	-226 161,26	-194 101,61
Résultat exceptionnel	0	-10237,48
Résultat net	-119 994,65	-123 102,34

Ces deux derniers résultats sont négatifs et plutôt en-dessous des attentes du business plan initial. Nous avons analysé les comptes de façon plus précise cette année pour pouvoir poser des questions à l'assemblée générale sur les comptes de 2022 (prévue fin mai 2023) ; en attendant, ces résultats négatifs entraînent comptablement une diminution de la valeur du capital de la SAS, qui est retranscrite dans nos comptes annuels (voir §3.1).

Par ailleurs, vu le caractère emblématique de cette installation, nous projetions de pouvoir développer des activités de sensibilisation sur l'énergie autour de ce site. Ces projets ne se sont pour l'instant pas lancés, mais nous espérons toujours pouvoir nous appuyer à terme sur notre participation à ce projet.

2.6. Activité de la société en termes de recherche et développement

Exploitation des installations

Nous continuons à améliorer nos outils liés à l'exploitation et à développer le suivi, à l'aide notamment d'outils internes, sans dépendre pour l'instant d'outils du marché :

- Relevé de production automatisé sur Google Sheet;
- Suivi des actions sur Trello ;
- Nombreux échanges avec Enedis pour centraliser le suivi de nos installations sur un même compte;
- Nombreux échanges avec Solaredge pour la gestion des alarmes (nous avons à présent un compte installateur avec plus de fonctionnalités);
- Echanges avec la coopérative Energ'Y Citoyennes (Grenoble) pour partage de bonnes pratiques.

Participation à des études de recherche

Dans le cadre de sa thèse, une doctorante de l'université UT1 Capitole a continué à suivre une partie de nos réunions internes consacrées à la stratégie et aux questions de fond dans le cadre de sa thèse sur la stratégie digitale.

2.7. Gestion et financement de la coopérative

2.7.1. Financement des projets

Financement des projets photovoltaïques

Le financement des projets photovoltaïques de 2021 (Littré et Flourens) a été bouclé pendant cet exercice : dans le cadre du partenariat avec Energie Partagée et la NEF, nous avons ainsi souscrit un second prêt (82 000 € à 2.3 % sur 15 ans, avec une formule de taux à pallier plutôt adaptée au profil de nos projets) qui est venu refinancer le compte courant d'associés (CCA) souscrit auprès de la NEF. Cette formule fonctionne bien, mais occasionne des frais financiers (intérêts des CCA) le temps que le prêt puisse être débloqué. C'est pourquoi, puisque nous avions la trésorerie suffisante, nous avons commencé à prospecter pour un prêt direct sans refinancement pour financer les installations de 2022 (Pinsaguel et SDIS). Cette prospection a abouti en février 2023 avec validation d'un 3è prêt à la NEF (75 000 € à 4.05% sur 15 ans).

Appel à projets Région / ADEME

Pour rappel, Citoy'enR est lauréat de l'appel à projet Région Occitanie/ ADEME « Energies Coopératives et Citoyennes » depuis le 15/12/2016, avec le soutien de 7 collectivités de l'aire urbaine de Toulouse. A ce titre, la Région Occitanie et l'ADEME soutiennent la coopérative par différentes aides publiques :

- Par une subvention d'aide à la décision, destinée à financer 70% des dépenses de développement au démarrage du projet (bureau d'étude technique, frais juridiques, frais de communication), à laquelle nous sommes éligibles à hauteur de 24 112 € maximum. Nous avons reçu 18 463 € au total dans le cadre de cette subvention, qui s'est terminée avec un dernier solde sur cet exercice ;
- Par une avance remboursable (équivalente à un prêt à taux zéro) de 50 000 € maximum : nous avons continué à la rembourser conformément au calendrier prévisionnel, à raison de 8 333 € par semestre ;
- Et par une prime citoyenne « 1 € Région pour 1 € citoyen » destinée à financer des installations, de 100 000
 € maximum. Nous avons reçu le solde de cette subvention (51 350 €) en février 2022.

2.7.2. Nouveaux modèles économiques et plan d'affaire

Vu les nouveaux types de projets que Citoy'enR prospecte (ombrières, parcs au sol, autoconsommation), il nous a fallu créer de nouveaux business plan afin de pouvoir juger de leur rentabilité et de les sélectionner (ou non). En particulier, nous avons créé un premier business plan dédié aux projets en autoconsommation, leur modèle économique étant différent : il repose sur le versement annuel d'un loyer plutôt que de la vente directe d'énergie (voir les détails au §2.1.2). En parallèle, le plan d'affaire global de la coopérative a été mis à jour tout au long de l'année afin de l'améliorer en tant qu'outil d'aide à la décision : rajout d'indicateurs et de graphes notamment.

Afin de nous permettre de mener toutes ces actions et vu le contexte économique très évolutif, nous avons relancé cette année un groupe **GT Eco** dédié à ces questions, qui se réunit régulièrement à la fois pour travailler sur les différentes actions en cours mais aussi pour échanger sur les nombreuses nouveautés, notamment liées à l'autoconsommation.

2.7.3. Evolution du capital et du sociétariat

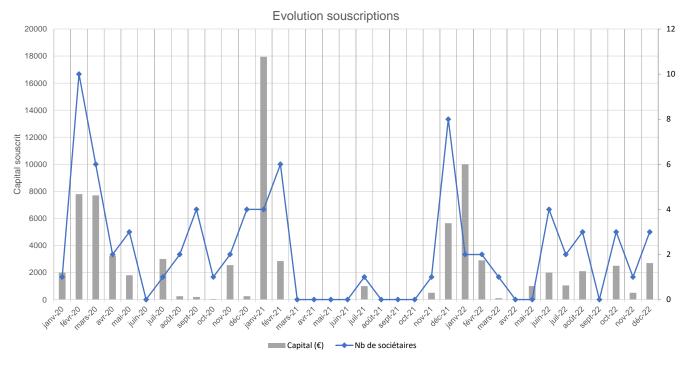
NOTE INTRODUCTIVE

Conformément aux recommandations de l'expert-comptable, le capital pris en compte dans le bilan comptable de l'exercice 2022 est celui validé lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration de l'année 2022, qui s'est tenue le 15 décembre 2022. Il s'agissait du capital observé au 15/12/2022 s'élevant à 267 550 €, composé de 5 351 parts sociales de 50 € chacune. Le nombre total de sociétaires de la SCIC-SAS Citoy'enR au 15/12/2022 était de 479.

Dans la section suivante, le capital pris est le capital observé au 31/12/2022 soit le même que le 15/12/2022.

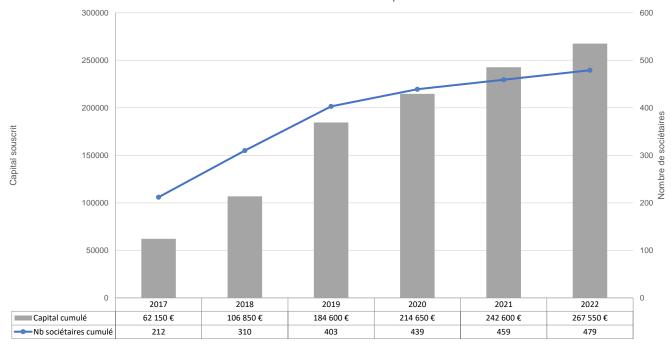
Au 31/12/2022 la SCIC Citoy'enR comptait **479 sociétaires** pour un **capital de 267 550€**, composé de 5 351 parts sociales de 50€ chacune. Le capital a été augmenté de **24 950 € en 2022**.

L'évolution mensuelle des deux dernières années de la collecte citoyenne et l'évolution annuelle depuis 2017 sont représentées ci-dessous :



Evolution mensuelle du sociétariat en 2022





Evolution annuelle du sociétariat

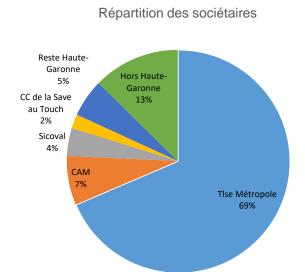
L'évolution des souscriptions entre l'année 2021 et 2022 a stagné avec une augmentation de capital quasi équivalente (environ 25 000€) et un nombre net de nouveaux sociétaires de 20 (incluant un départ en 2022).

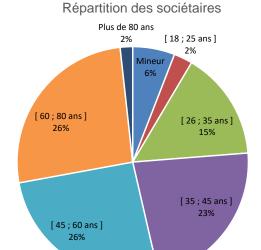
A l'inverse de l'année 2021, le montant du capital levé correspond à de nouveaux sociétaires. En effet, les resouscriptions ne représentent qu'1/5^{ième} du capital durant l'année 2022 contre 4/5^{ième} l'année précédente. Ces souscriptions sont arrivées en début d'année après la période de Noël, en début d'été après les stands du printemps et en autonome après les stands de septembre. Certains évènements (individuels) ont été menés par nos bénévoles, comme des visios ciblés dans des AMAP ou autres, présentant Citoy'enR. Ces visios ont menées à la souscription de plusieurs personnes. Les re-souscriptions ne sont pas très élevées car les bénévoles n'ont pas particulièrement sollicité les sociétaires durant cette année 2022.

A noter que la communauté d'agglomération du Muretain est devenue sociétaire en février 2022!

Pour ce qui est de la représentation géographique des sociétaires, la tendance est la même que celle observée lors du précédent exercice, avec une forte majorité de sociétaires qui résident sur le territoire, soit 87 % en Haute-Garonne et 70 % sur la Métropole Toulousaine. Ces chiffres confirment l'ancrage local du projet porté par la coopérative. Même remarque que les années précédentes concernant les tranches d'âges, celles-ci sont toutes représentées avec 90% de sociétaires entre 26 et 80 ans.

Pour terminer, nous présentons une remarque non présente dans les précédents rapports : le « ticket » moyen de parts sociales chez Citoy'enR représente 465€ pour les sociétaires entre 26 et 80 ans.



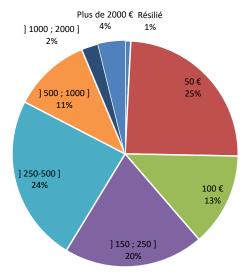


Origine géographique des sociétaires

Age des sociétaires

D'autre part, il est à noter qu'environ 38% des sociétaires détiennent 1 à 2 parts sociales, et 82 % des sociétaires détiennent jusqu'à 10 parts sociales. Les montants entre 10 et 40 parts représentent 13,6% et 3,8% au-delà de 40 parts sociales.





Répartition des parts détenues

2.8. Gouvernance partagée et organisation interne

2.8.1. Les bénévoles : les différents groupes de travail

Le principe de fonctionnement des coopératives citoyennes repose principalement sur le bénévolat. C'est entièrement le cas de Citoy'enR. L'année 2022 est marquée par une baisse générale du bénévolat qui ne manque pas d'inquiéter les bénévoles actifs. En effet, le renouvellement et le recrutement de nouveaux bénévoles est difficile. De plus, les bénévoles actifs n'arrivent pas à prendre du temps pour intégrer de façon pérenne de potentielles nouvelles forces. Nous avons tout de même mené une réunion dédiée à ce sujet en septembre 2022 pour réfléchir à des façons de redynamiser le bénévolat.

Cette année, très peu de réunion se sont faites en présentiel. En effet, les bénévoles étant disséminés aux quatre coins de la métropole, les visios restent un moyen simple, efficace et rapide de réaliser des réunions régulières. Seules certaines réunions spécifiques au GT Technique ou les GM/CA se sont faites chez certains bénévoles ou dans des maisons de la citoyenneté (Centre et Saint-Cyprien). A noter que la quasi-totalité des réunions du GT communication / sensibilisation se sont faites en présentiel afin de réaliser les ateliers d'animation dans les écoles notamment. Un petit groupe de 5 personnes se sont donc réunit régulièrement en début d'année notamment.

Outre le conseil d'administration qui représente les sociétaires sur les orientations stratégiques (voir ci-dessous), les bénévoles sont organisés en différents groupes de travail, dont les suivants ont été actifs en 2022 :

- <u>Le groupe moteur</u>, composé de 8 personnes dont 6 présents régulièrement (et une seule femme de représentée...), qui s'occupe du fonctionnement opérationnel courant de la coopérative et des questions transverses non couvertes par les autres groupes ;
- <u>Le GT Technique</u>, qui s'occupe du suivi des nouveaux chantiers en cours et de l'exploitation des installations composé de quelques personnes communes au GM pour la plupart et au GT Prospection ;
- <u>Le GT Prospection</u>, qui s'occupe de la recherche de nouveaux projets (photovoltaïque en toiture, mais pas uniquement!) composé de quelques personnes communes au GM pour la plupart et au GT Technique;
- <u>LE GT Eco,</u> relancé cette année, qui s'occupe des questions liées aux modèles économiques (projets et plan d'affaire général), au financement de la coopérative et à la rémunération des sociétaires ;
- <u>Le GT Communication / Sensibilisation</u>, qui s'occupe de nos différents supports de communication, de nos participations aux évènements, et aussi de nos actions de sensibilisation, notamment à destination des classes. Le groupe sensibilisation est composé de 5 personnes qui se relaies afin de réaliser les ateliers dans les écoles pour le compte de l'association Citoy'enR. Le groupe communication ne vit plus qu'au travers de 2 personnes principalement avec de l'aide ponctuel de l'ensemble des autres bénévoles du GM et autres groupes.

Même si ces groupes fonctionnent, d'autres sujets ont plus de mal à trouver preneur, notamment les questions de gouvernance, juridiques et stratégiques. De nouveaux groupes vont être lancés notamment lors de l'AG 2023 afin de recruter au sein du vivier de sociétaires. Les questions stratégiques feront l'objet d'une mobilisation plus importante des membres du CA. Pour le reste, certains sujets resteront en suspend tant qu'un groupe de bénévoles ne se sera pas formé. D'autres sujets déjà existants (comme la communication par exemple) nécessiteraient des forces vives supplémentaires (même pour des actions ponctuelles).

Même si certaines tâches ne paraissent pas « sexy » comme s'occuper des réseaux sociaux par exemple, celles-ci font l'objet d'une nécessité d'information et de visibilité de la coopérative au quotidien.

Alors si vous avez un peu de temps et éventuellement des compétences (ce qui n'est pas une absolue nécessité), merci de nous contacter !

En bonus, sachez que nous avons relancé les apéros bénévoles fin 2022 et que nous ne comptons pas nous arrêter là! L'objectif de ces « after work » permettant aux bénévoles de se rencontrer/retrouver hors des réunions afin de discuter d'autres sujets que de la coopérative! Le dernier apéro s'est tenu au Halles de la Transition derrière le Palais des Sports à Compans Caffarelli.

2.8.2. Vie coopérative et réflexions de fond

Le retour de l'assemblée générale en présentiel!

Après deux années d'assemblée générale en distanciel avec visioconférences, nous avons pu renouer avec une assemblée générale en présentiel le 16 juin 2022, au Phare à Tournefeuille. Malgré la chaleur accablante, 25 personnes ont ainsi pu se retrouver afin d'échanger sur nos actions de l'année. Nous avons maintenu un vote essentiellement en ligne, qui nous a permis d'obtenir une participation importante avec 43% de votants sur 463 sociétaires convoqués. Cette assemblée générale a été précédée d'un apéro ouvert aux sociétaires (en petit comité!) pour discuter de nos actions de l'année.



Assemblée générale de juin 2022 à Tournefeuille

Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) a été en partie renouvelé lors de l'assemblée générale de 2022, il est aujourd'hui composé de 13 membres, dont 4 femmes et 11 hommes. Pour rappel, le CA est renouvelable par tiers tous les ans et la durée de mandat est de 3 ans.

Le CA s'est réuni 4 fois en 2022, et a continué à travailler sur les questions de fond en lien avec la stratégie de la coopérative. Les réunions en présentiel ont également repris, mais l'adoption par l'assemblée générale de l'an dernier des règles de fonctionnement présentiel / distanciel (réunions et votes) nous permettent d'assurer plus de disponibilité pour les personnes qui ne sont pas toujours disponibles pour venir en présentiel.

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique de Citoy'enR, le Conseil d'administration a cependant souhaité indiquer les fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des sociétaires :

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés ou structures			
Collège des producteurs de biens et services					
Arnaud CAYROL	Administrateur	RAS			
Nicolas GAYET	Directeur général délégué	Association Quercy Energies : administrateur			
Etienne GRIFFON	Administrateur	RAS			
Jacques LE BART	Directeur général délégué	SARL Enéide : gérant			
Florian PAPAIX	Administrateur	RAS			
Michel SARRAILH	Administrateur	Association EC'LR: administrateur			

Benjamin TOULLEC	Président	RAS				
Collège des bénéficiaires						
Guy CHAUVETEAU	Administrateur	RAS				
Pascale FAUCHER-LAGRACIE	Administratrice	RAS				
Régis LEBASTARD	Administrateur	RAS				
Nelly TECHINE	Administratrice	Enercoop Midi-Pyrénées : directrice générale (bénévole)				
	Collège des collectivités					
Frédéric BAMIERE	Administrateur, représentant la commune de L'Union	Elu de la commune de l'Union				
Isabelle MEIFFREN	Administratrice, représentant la commune de Tournefeuille	Elue de la commune de Tournefeuille				

Diagnostic de changement d'échelle

En 2022, notre réseau de soutien régional EC'LR Occitanie a lancé un « audit » de plusieurs coopératives en « changement d'échelle » comme Citoy'enR, c'est-à-dire avec un certain nombre d'installation en fonctionnement et qui continuent leur développement. Cet audit a pour objectif de réaliser un état des lieux des coopératives en Occitanie et d'identifier les besoins communs ou non afin de les accompagner sur des sujets liés au changement d'échelle (emploi, développement d'autres ENR/de projets plus ambitieux, aller chercher plus de sociétaires, ...).



Plusieurs membres de Citoy'enR (Groupe moteur ou administrateurs) ont rencontré Louise Balmer d'EC'LR dans les locaux d'Enercoop Midi-Pyrénées en avril 2022 afin de dresser cet état des lieux de la coopérative. Au final, nous avons pu identifier les prochains « chantiers » sur lesquels nous aimerions recevoir du soutien :

- S'approprier des nouveaux sujets techniques et développer les modèles économiques d'autres types de projets (ombrières, autoconsommation, production de chaleur, ...);
- Question autour du bénévolat et de la professionnalisation (emploi) ;
- Comment faire venir de nouveaux sociétaires (en masse ?) ?

Ce soutien s'est surtout concrétisé en 2023, avec le lancement de plusieurs journées et temps de formation et de soutien d'EC'LR, sur les questions de nouveaux modèles économiques et de communication (voir les perspectives au §5).

Atelier diagnostic de changement d'échelle

Un premier cas d'étude sur le co-développement

Même si elle a été infructueuse, notre réponse à l'AMI pour un parc au sol à Muret (voir §2.1.3) a permis au conseil d'administration de réaliser un premier cas d'étude sur un projet en **co-développement**, c'est-à-dire où différents acteurs (dans ce cas Enercoop, Soleil du Midi, Citoy'enR et potentiellement la collectivité) créent une société de projet dont ils deviennent actionnaires, s'entendent pour se répartir les rôles et risques dans le montage du projet (gestion technique, financière, acceptabilité locale, levée de fond et communication, ...).

Dans le cas de ce projet de parc, nous avions abouti lors de la réponse au positionnement suivant :

- Répartition des rôles: Citoy'enR impliqué dans le financement et la gouvernance, et aussi sur les aspects animation, mobilisation et sensibilisation du territoire. En parallèle, les aspects techniques / exploitation étaient répartis entre Enercoop et Soleil du Midi;
- Notre objectif était d'aboutir à avoir un poids conséquent dans la gouvernance et la prise de décision, et donc une minorité de blocage (33%), traduit dans la réponse à l'AMI par un investissement de 20 à 35% pour laisser potentiellement de la place à la collectivité.

Cette réponse à AMI était comme souvent à fournir dans un temps contraint, mais cela a poussé à la fois le conseil d'administration à se positionner sur notre niveau de participation, et de vérifier que notre liste de critères de participation à des projets en co-développement (validée l'an dernier) était respectée, ce qui était le cas ici.

2.9. Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage

2.9.1. Communication et animation

L'année 2022 est l'année de la reprise des stands avec une dizaine de participation à des évènements de la part des bénévoles de la coopérative !

Les évènements principaux à noter sont les suivants :

- Participation à une table ronde autour du plan climat de Toulouse Métropole le 20 janvier ;
- La fête de la nature à Flourens, le 15 mai ;
- L'anniversaire des 2 ans de nos amis de la Chouette Coop, le 21 mai ;
- Les défis solaires à la cité de l'Espace, le 04 juin ;
- Le festival AgitaTerre à Lahage, le 03 juillet ;
- Le festival Garobio sur les allées François Verdier à Toulouse, le 23 octobre !



Citoy'enR

Production triggered elerging renovable

Cest quot un SCP

Une entergoning grie or production component

Copper after

Fête de la nature à Flourens

Festival AgitaTerre



Anniversaire de la chouette coop!

A noter que les bénévoles se sont rassemblés un vendredi après-midi au mois d'avril pour « poser » pour le magazine Boudu fabriqué et imprimé à Toulouse. Vous pouvez apercevoir une partie des bénévoles de Citoy'enR dans un numéro spécial consacré aux énergies renouvelables en Occitanie (N°67, mai 2022).



Vue de la double page dans le magazine Boudu

Le groupe communication n'a pas été très actif durant l'année 2022. Le site est mis à jour, les réseaux sociaux (Facebook et Linkedin) et les newsletters vous tiennent au courant des informations importantes.

Nous avons également participé en décembre 2022 (par l'intermédiaire d'Arnaud Cayrol) au premier **podcast** de la série « 1 Watt à la fois » d'ECLR Occitanie dédié à l'énergie citoyenne (réalisé par Marie-Eve Meyer). Le podcast est sorti en février 2023 et est écoutable en intégralité ici :

https://ec-lr.org/un-watt-a-la-fois-le-podcast-by-eclr-episode-1/

L'année 2023 va être une année beaucoup plus importante pour ce groupe puisqu'une levée de fonds et toute la campagne de com autour des projets de Colomiers va voir le jour. Les bénévoles vont en profiter pour revoir le site internet pendant l'été 2023!

2.9.2. Sensibilisation et prestations

Le projet « Destination Famille Bas-Carbone »

Lauréat de l'Appel à projets de Toulouse Métropole « La Transition énergétique par l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » à la fin de l'année 2021 (avec l'association Citoy'enR), nous avons pu concevoir l'ensemble du programme pédagogique «Destination Famille bas-carbone» et le déployer comme prévu (encore en cours) dans 2 classes de CM2 de la métropole toulousaine lors de la 1^{ère} partie de l'année scolaire 2022-2023 (5 classes en tout pour toute l'année scolaire, soit 125 élèves).

Les deux premières classes ont été la classe de CM2 de Nathalie Helmer de l'école élémentaire de Tibaous à Toulouse et la classe de CM2 de Nicolas Papait de l'école élémentaire Borde d'Olivier à l'Union (50 élèves en tout).

A noter que ces deux écoles hébergent des installations photovoltaïques de notre coopérative.

Le programme pédagogique « Destination Famille bas-carbone» est un projet original, innovant et à impact, destiné aux élèves de CM2. Le projet consiste en l'animation de 3 séances de 3h par classe, abordant respectivement les thématiques de l'énergie, du climat et de l'empreinte carbone (voir description détaillée plus bas).

Le contexte et la vision

Au vu de l'urgence de plus en plus manifeste de la nécessité de réduire les émissions de GES (et l'ambition des objectifs européens, nationaux, régionaux et métropolitains en la matière), il s'avère que cette réduction des émissions n'est pas assez rapide. On constate entre autres causes une inefficacité des éco-gestes, qui certes, doivent constituer un premier pas dans la dynamique des changements de comportements, mais sont très insuffisants quand il s'agit de réduire nos émissions de GES.

L'objectif

Aussi, l'objectif principal de ce projet est de :

• Faire comprendre aux enfants (et indirectement à leur famille) les liens de causes à effet entre leurs modes de vie et les émissions de GES associées (afin qu'ils modifient leurs comportements dans le sens d'une diminution de l'empreinte carbone familiale).

La satisfaction de cet objectif sert également la démarche PCAET et son programme d'actions en matière de consommation responsable, réduction des déchets, mobilité douce, sobriété énergétique, alimentation locale, etc...

Cet objectif principal est décliné pour chaque séance en plusieurs sous-objectifs pédagogiques :

Séance 1 « Découverte de l'énergie et de ses différentes formes »

- Qu'est-ce que l'énergie ? Quelles sont les différentes formes d'énergie ?
- Frise historique des découvertes de l'énergie
- Comprendre la chaîne de l'énergie de la production à la consommation
- Energies renouvelables et non renouvelables
- Appréhender les notions de mesures d'énergie et de puissance (atelier vélo énergie)

Séance 2 « Changement climatique et empreinte carbone »

- Prendre conscience du lien entre les actions du quotidien et la consommation énergétique engendrée
- Qu'est-ce que l'effet de serre ? Comment les activités humaines ont augmenté l'effet de serre et provoqué le réchauffement climatique ? Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique ?
- Trouver des solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

En parallèle des séances (les parents avec le support d'un outil en ligne de l'ADEME, sur la base du volontariat)

- Calcul du bilan carbone de l'enfant sur le site https://nosgestesclimat.fr/ (un support tutoriel avec vidéo réalisé par nos soins est fourni)

Séance 3 « En route pour une vie bas-carbone »

- C'est quoi une tonne d'équivalent CO2 ?
- Comprendre la notion d'empreinte carbone des objets, des actions, de la population française, et connaître les cibles d'empreinte carbone individuelle à atteindre en 2030 et 2050
- Découvrir les empreintes carbone des enfants
- Savoir comparer les empreintes carbones d'objets du quotidien et les gains carbone liés à des actions de changement de comportement (manger, se déplacer, habiter, acheter)
- Choisir ses propres actions à mettre en place dans le futur pour diminuer son empreinte carbone et tendre vers les objectifs climatiques
- Deviner toutes les activités qu'on aime faire et qui n'émettent (presque) pas de carbone, ce qui permet de terminer avec une image désirable d'un futur bas-carbone

Témoignage d'enseignante

« L'intervention a été **très bénéfique pour les élèves** car elle a permis un réinvestissement concret de certaines notions déjà abordées en classe.

Par ailleurs, le format (3 demi-journées) est particulièrement approprié et les 3 séances se sont bien enchainées.

De plus, les activités proposées au sein de chaque séance étaient variées et convenaient parfaitement à l'âge des élèves.

Les intervenants étaient totalement au point sur le contenu mais également dans leur manière de s'adresser aux enfants. Ils ont su s'adapter à un jeune public et se mettre à leur niveau avec un langage adapté ce qui leur a permis de bien comprendre les notions travaillées.

Les élèves ont ainsi pu s'investir pleinement dans les activités et leur retour a été très positif. Les familles ont également apprécié ces interventions car elles leur ont permis d'échanger avec leurs enfants sur ce qu'ils avaient appris.

Bref, une intervention de très grande qualité, à renouveler! »

Nathalie Helmer, enseignante en classe de CM2 à l'école élémentaire « Les Tibaous » (ville de Toulouse)



Ecole Tibaous (vélo énergie, séance 1)

Ecole Borde d'Olivier (séance 3)

2.9.3. Participation au réseau de l'énergie citoyenne

Citoy'enR est adhérent des deux structures aidant les coopératives de production d'énergie renouvelable citoyennes : Energie Partagée et EC'LR Occitanie. Nous sommes également membres du conseil d'administration d'EC'LR (représentant : Michel Sarrailh). De nombreuses discussions par mail entre les coopératives et ces deux structures sur divers sujets aident l'ensemble des bénévoles à trouver des réponses à leurs questions.

Le support du réseau s'est donc poursuivi en 2022, avec notamment l'organisation de nombreux webinaires, auxquels Citoy'enR a participé, sur des sujets divers (autoconsommation, financement des coopératives citoyennes, parcs au sol, bénévolat, changement d'échelle des projets, groupements d'employeurs...). Nous avons notamment pu discuter des résultats de l'étude sur le bénévolat, menée par des chercheurs à laquelle nous avons participé l'an dernier. L'un des gros thèmes de cette année a été l'autoconsommation, avec de nombreux webinaires sur l'autoconsommation individuelle ou collective (voir §2.1.2). Nous avons également profité d'une formation en présentiel sur la communication en février 2022, organisée par EC'LR, à laquelle ont pu se rendre 2 bénévoles.

EC'LR a également organisé son assemblée générale à la Grainerie à Balma en septembre 2022 : cette journée a permis comme toujours des échanges intéressants en ateliers, et également l'expérimentation d'Energie Mix, un format d'éducation populaire permettant de s'approprier les différents scénarios et avenirs énergétiques (ADEME, RTE, Négawatt).



Assemblée générale d'ECLR, septembre 2022

2.10. Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux sociétaires un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ». Aucune convention réglementée n'est ainsi intervenue au cours de l'exercice courant selon cette définition.

3. Situation financière

3.1. Bilan et compte de résultat

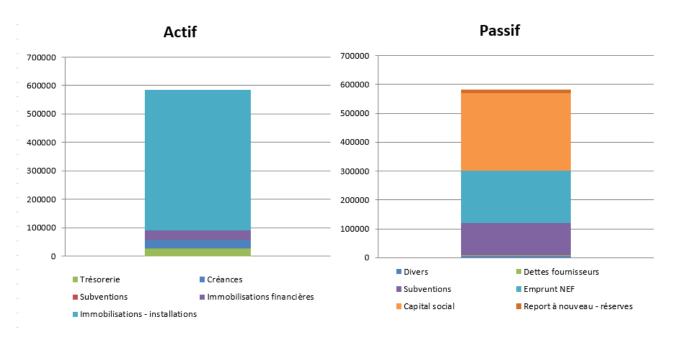
L'exercice comptable présenté a débuté le 1^{er} janvier 2022 et s'est achevé le 31 décembre 2022.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2022, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 4 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 8 000 000 €; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de cinquante. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme A. Lepape, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Toulouse.

Bilan au 31/12/2022

Actif net en €				
	2022	2021		
Immobilisations - installations	494762	441304		
Immobilisations financières	33700	41818		
Actif immobilisé	528462	483122		
Clients et comptes rattachés	25519	16905		
Encours TVA	3886	1357		
Subventions	0	51614		
Trésorerie	27591	32201		
Divers	0	0		
Actif circulant	57016	102077		
Total	585478	585199		

Passif en €				
	2022	2021		
Capital social	267550	242600		
Report à nouveau / réserves	11891	5904		
Résultat	4218	5987		
Subventions d'investissement	85292	90891		
Capitaux propres	368951	345382		
Emprunt	182811	108035		
Avance remboursable	26167	42674		
CCA + capital en avance	0	85973		
Dettes fournisseurs	1442	1295		
Impôts et taxes	0	711		
Produits constatés d'avance	0	0		
Divers	6108	1129		
Emprunts et dettes	216527	239817		
Total	585478	585199		



L'actif - ce que possède Citoy'enR

L'actif est essentiellement composé :

- Des installations photovoltaïques (494 762 €), dont on a déduit les amortissements. Les nouveaux investissements dans les installations ont représenté 74 000 € en 2022 ;
- D'immobilisations financières (33 700 €): il s'agit essentiellement de notre souscription en capital dans le cadre du projet de centrale solaire de l'Oncopôle, avec la prise en compte de leur valeur nette comptable (voir ci-dessous);
- De la trésorerie (27 591 €), notamment destinée à financer les futurs projets;
- De créances clients (25 519 €), factures dues à Citoy'enR à date du 31/12/22 et non encore payées (essentiellement les factures de vente d'électricité).

Le passif – comment l'actif est financé

Le passif est essentiellement composé :

- Des fonds propres (368 951 €): capital social apporté par les sociétaires (267 550 €), réserves et report à nouveau (11 891 €), résultat de l'exercice et subventions Région amortie (85 292 €);
- De prêts bancaires : deux emprunts à la NEF (182 811 €) utilisés pour financer nos installations ;
- D'une avance remboursable de la Région (26 167 €).

Par rapport à l'exercice précédent, la part des immobilisations des installations dans le bilan augmente (85% contre 75% en 2021) et la part de trésorerie reste stable (5% contre 6% en 2020) ; la principale évolution venant du versement de la seconde tranche de subvention d'investissement Région, qui a financé les installations (-51 000 €). Le compte courant d'associé (CCA) souscrit auprès d'Energie Partagée a été transformé en un second emprunt à la NEF, ce qui porte le total des emprunts à 31% contre 18% l'an dernier. La part des capitaux propres dans le financement reste semblable (63% fin 2022, 59% en 2021).

Compte de résultat au 31/12/2022

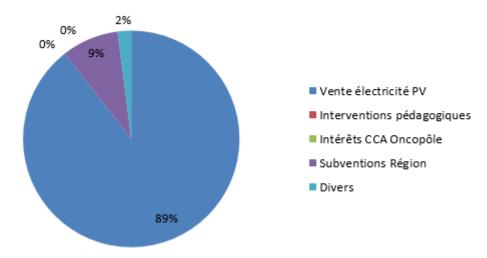
Les produits

Produits en €				
	2022	2021		
Vente d'électricité	58915	39452		
Intervention pédagogiques	0	650		
Subventions d'exploitation	0	0		
Divers	245	107		
Produits d'exploitation	59160	40209		
Produits financiers	12	449		
Produits exceptionnels	6678	3570		
Total	65850	44228		

Les produits sont constitués essentiellement :

- De la vente d'électricité produite par nos installations (89%), à la fois à EDF OA et à Enercoop sur 3 installations (GS Petit Train à Tournefeuille, Gymnase Beyney à l'Union, tennis des Ponts-Jumeaux à Toulouse);
- Des produits liés aux subventions Région (10%) : il s'agit du prorata annuel de la subvention « 1€ Région =
 1€ citoyen », cette dernière étant amortie sur 20 ans.

Répartition des produits



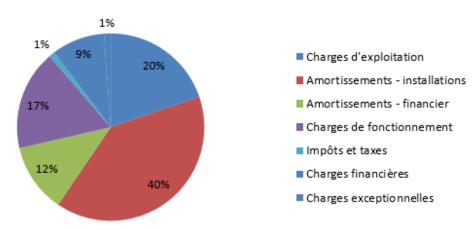
Les charges

Charges en €				
	2022	2021		
Exploitation des installations	12162	5491		
Fonctionnement	10659	3839		
Impôts et taxes	627	745		
Amortissements	31841	20949		
Divers	0	0		
Charges d'exploitation	55290	31023		
Charges financières	5623	5854		
Charges exceptionnelles	720	1364		
Total	61633	38241		

Les charges sont constituées essentiellement :

- De charges et dépenses liées directement à l'exploitation des installations (20 %);
- De charges liées au fonctionnement de la coopérative (17%), dont honoraires pour la comptabilité, frais juridiques, frais bancaires ;
- De charges financières (20%) liées aux emprunts à la NEF et au remboursement du compte-courants d'associé d'Energie Partagée ;
- De dotation aux amortissements (52%) comprenant à la fois les amortissements liés aux installations (40%) et les amortissements financiers (12%, 7300 €). Cette dernière catégorie est nouvelle et est liée à la prise en compte comptable d'une provision liée aux pertes (à ce stade) de la société de l'Oncopôle (cf. §2.5).

Répartition des charges



Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 4 218 €

Les produits sont en hausse (+21 600 €) avec la poursuite de l'augmentation de la vente d'électricité, qui représente 89% des recettes — en hausse de 49% par rapport à 2021. Les produits liés à la quote-part de subvention Région/ADEME sont également en hausse (5600 €, +2200 €) et les autres sources de produits restent à des niveaux faibles ou nuls (prestations pédagogiques, revenus financiers liés à la centrale solaire de l'Oncopôle).

Les charges sont également en hausse importante (+ 23 400 €), avec des hausses dans plusieurs catégories. Les dotations aux amortissements continuent à augmenter (+10 900 €, +52% par rapport à 2021), du fait de l'investissement dans de nouveaux projets, mais surtout cette année du fait de la prise en compte d'une provision comptable liée à la société de l'Oncopôle, comme vu ci-dessus. Les charges liées aux exploitations (assurances, maintenance, taxes et loyers) augmentent également (+6 700 €), à la fois du fait de notre arrivée en fonctionnement nominal pour la maintenance des installations et le paiement des loyers, et de la prise en compte en provision de

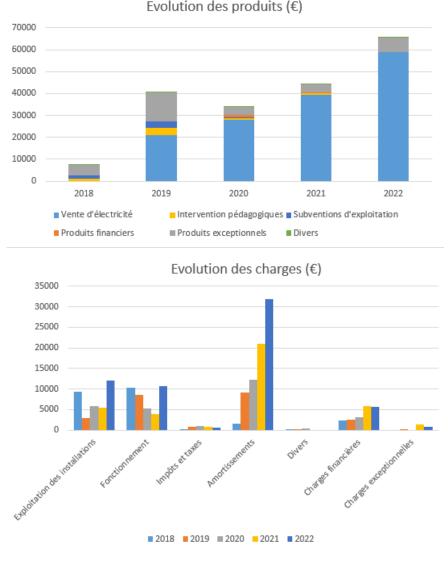
loyers non encore payés pour la centrale des Ponts-Jumeaux, du fait du retard de validation de la convention d'occupation par le notaire. Les charges de fonctionnement sont également en hausse (+6 800 €), d'une part du fait de l'effet de l'inflation sur un certain nombre de prestations (expert-comptable) et d'autre part du fait de frais juridiques ponctuels (4 500 €) pour payer le notaire s'occupant de la convention des Ponts-Jumeaux. Les charges financières sont quasi-stables (-230 €), les intérêts des comptes-courants d'associé de l'an dernier étant remplacés par des intérêts bancaires sur nos deux prêts en cours.

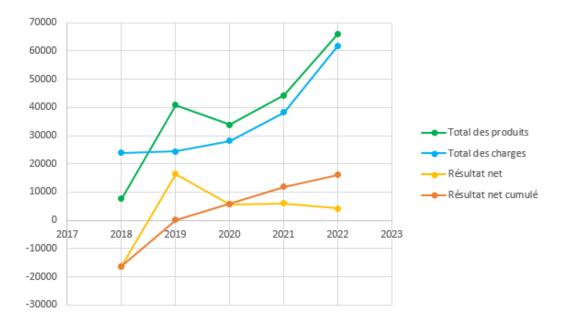
Les résultats de cet exercice sont contrastés :

- Nous poursuivons la croissance de notre activité de production d'électricité, et celle-ci reste bénéficiaire, avec une augmentation du résultat d'exploitation si on ne prend pas en compte la provision comptable de l'Oncopôle. Le résultat net est bénéficiaire, et cela nous permet de dégager une capacité d'autofinancement : l'activité de Citoy'enR est génératrice de trésorerie;
- Néanmoins, le résultat net est en baisse par rapport à l'an dernier (-1800 €). Les deux causes principales sont d'abord la provision comptable liée à la société de l'Oncopôle (7 300 €) et ensuite une charge ponctuelle de frais juridique (4 500 €). Ces deux éléments ne remettent pas en cause notre équilibre économique général, même s'ils nous empêchent de pouvoir proposer des dividendes cette année;
- Nous ne comprenons pas vraiment ces mauvais résultats de l'Oncopôle, tout à fait différents de ce que nous attendions. Nous avons demandé des explications à l'AG de l'Oncopôle qui sera tiendra le 31 mai 2023 et nous serons présents.

3.2. Evolution des produits, charges et indicateurs

Evolution des produits et charges :





Indicateurs clés des 3 derniers exercices :

	2022	2021	2020
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12
Capital en fin d'exercice			
Capital social	€267 550	€242 600	€213 900
Nombre de sociétaires	479	459	435
Opérations et résultats			
Chiffre d'affaire	59 159 €	40 203 €	28 796€
Résultat d'exploitation	3 870 €	9 488 €	5 284€
Résultat courant avant impôts	-1 741€	4 082 €	3 327€
Impôt sur les bénéfices	0€	301€	1 024€
Résultat net	4 218 €	5 987 €	5 735€
Résultat distribué	0€	0€	0€

3.3. Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration de la société propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à + 4 217,68 €, en réserve légale pour 632,65 € et en compte « autres réserves » pour 3 585,03 €.

À la suite de cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élèverait à +169 €, le compte « réserve légale » à +2390,65 € et le compte « autres réserves » à +13 549,03 €.

Comme expliqué ci-dessus, ce résultat est inférieur à nos prévisions, essentiellement du fait de l'impact de la provision du projet de l'Oncopôle. Sa part potentiellement distribuable selon nos statuts (42.5%, soit 1 792,51€) reste inférieure à la quote-part annuelle de subvention, qui n'est pas distribuable. Il n'est donc pas possible d'envisager un versement de dividendes aux sociétaires sur cet exercice. Vous pouvez retrouver des explications détaillées sur cette résolution dans le document dédié suivant : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2023/05/CitoyenR repartition resultat 2022.pdf

3.4. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

3.5. Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Validation d'un prêt pour financement des installations 2022

Afin de financer nos installations de 2022 (Pinsaguel et SDIS), nous avons recherché un prêt bancaire sur fin 2022-début 2023, sachant que nous avions la trésorerie suffisante pour payer les installations avant leur mise en service (prêt de refinancement). Cette prospection a abouti en février 2023 avec validation d'un 3è prêt à la NEF : 75 000 € à 4.05% sur 15 ans. Ce taux est plus élevé que nos prêts précédents mais suit hélas la tendance générale du marché.

Report du WE de réflexion annuel

Nous avions commencé à évoquer l'organisation d'un nouveau WE de réflexion pour le printemps 2023. Finalement, à la fois du fait de la disponibilité bénévole pour l'organisation et de nos réflexions internes, ce WE a été reporté pour être remplacé par une réflexion générale sur la stratégie de la coopérative (voir ci-dessous).

5. Perspectives

Nouveaux projets 2023-2024

Les deux prochains projets seront normalement les deux toitures de 100 kWc à Colomiers, sur le centre de loisirs Cabirol et le groupe scolaire Savary. Nous planifions de sélectionner l'installateur pour ces deux projets cette année, avec une mise en service projetée au second trimestre 2024.



Nous allons continuer à avancer sur le développement des autres projets en parallèle, notamment ceux identifiés avec Toulouse Métropole.

Exploitation

Les outils développés par les bénévoles nous apportent satisfaction dans l'ensemble, même s'ils ne sont pas aussi pointus que les outils payants. Il n'y a pas de développement prévu dans les prochains mois.

Prospection

Nous allons continuer à rechercher des nouveaux projets de toute sorte (toiture, ombrières, parcs), avec notamment deux pistes qui progressent au début de 2023 :

- Une liste de nouveaux projets variés (toitures, ombrières, ...) identifiés avec Toulouse Métropole, dans différentes communes dont certaines sont des nouveaux contacts pour nous;
- Les premiers projets concrets en autoconsommation, avec notamment plusieurs pistes basées à Balma (écoles et un EHPAD), qui nous permettent de tester concrètement les outils que nous avons mis en place.

Communication de la coopérative

Les bénévoles ont déjà commencé en ce début d'année 2023 à travailler sur la campagne de communication autour des projets de Colomiers (2 x 100 kWc). Cette campagne s'accompagnera d'une levée de fonds en capital (parts sociales) et en CCA (compte courant d'associés). L'ensemble des sociétaires de Citoy'enR et tout nouveaux citoyens voulant participer seront les bienvenus !

Le site est également en passe d'être refondu avec une mise en forme « responsive » donnant plus de visibilité sur smartphone. Une mise à jour de la navigation va être également effectuée ainsi que l'accès à la souscription (paiement en ligne et facilité à souscrire) et l'onglet « installations ».

Actions de sensibilisation

3 autres classes participeront avant fin juin 2023 au programme « Destination Famille Bas Carbone ».

Au vu des très bons retours (voir par exemple au §2.9.2 le témoignage de Nathalie Helmer, enseignante à Tibaous) que nous recevons (nous avons même reçu des demandes de la France entière et de Belgique), nous sommes déterminés à poursuivre ce programme en 2023 une fois la première subvention entièrement dépensée.

Nous avons d'ailleurs gagné en 2023 deux autres appels à projet, un de HGE (Haute-Garonne Environnement) qui nous permettra de réaliser 5 journées dans 5 classes de CM2, 6^{ème} et 5^{ème}, et un autre de Enedis en partenariat avec Toulouse Métropole (2 classes de CM2).

Enfin, nous attendons en juillet 2023 une réponse à une nouvelle demande de subvention à Toulouse Métropole pour 3 nouvelles classes.

Relance du bénévolat et de la vie coopérative

Même si cela ne nous a pas encore permis de retrouver le rythme pré-Covid, nous allons continuer de relancer des actions pour relancer le bénévolat et la vie coopérative avec les sociétaires :

- Poursuite des apéros bénévoles, relance des rencontres et ateliers de réflexion pour les sociétaires ;
- Focus spécifique cette année à la relance des actions de communication et à la recherche de bénévoles sur ce thème, pour nous permettre une campagne de financement réussie pour les installations de Colomiers.

Révision de la stratégie de la coopérative

Lors de la préparation du WE de réflexion 2022 (finalement reporté), un double constat a été fait : le contexte général a beaucoup évolué depuis le lancement de la coopérative en 2017, ce qui pousse à des réflexions de fond pour conserver la pertinence du projet de départ de Citoy'enR ; en parallèle, nous avons déjà réfléchi sur un certain nombre de points lors de nos temps de réflexion et mis en place des outils, mais qui peuvent manquer de liant entre eux et de suivi dans le temps.

Un bilan de ce contenu de réflexion a été fait début 2023, et rejoint des constats et des pistes que nous avons pu découvrir lors des formations EC'LR sur la stratégie et le changement d'échelle début 2023 : il paraît pertinent de retravailler la stratégie de la coopérative, du bilan actuel jusqu'à obtenir un plan d'actions, en utilisant des outils classiques de stratégie d'entreprise. Ce travail va nécessiter du temps pour être bien fait, et nous comptons bien faire participer à la fois le conseil d'administration et les sociétaires intéressés à ce travail : n'hésitez pas à nous rejoindre si cela vous intéresse !